

RÉGION GENLISTIENNE ▶ Emploi

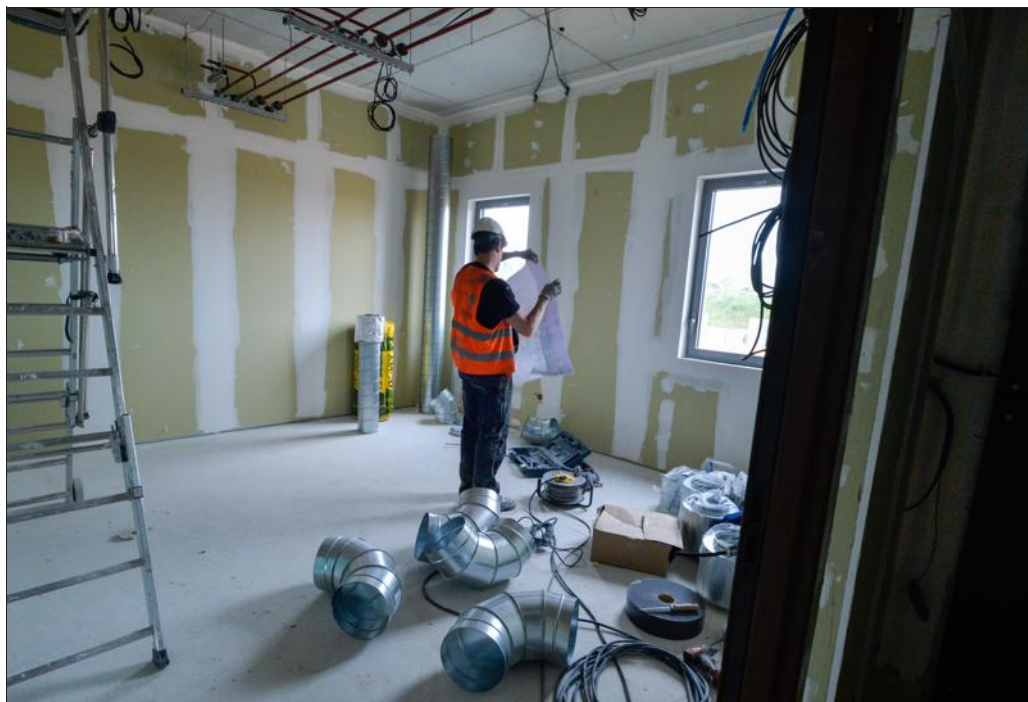
# La Plaine dijonnaise, futur territoire zéro chômeur ?

**Le territoire de la communauté de communes pourrait-il mettre en place le dispositif Territoire zéro chômeurs de longue durée ? Une réflexion est lancée pour mettre en place un dispositif initié par un élu dijonnais et qui connaît un certain engouement au niveau national.**

Les élus de la communauté de communes de la Plaine dijonnaise ont assisté, jeudi dernier, à Genlis, à une réunion de présentation du dispositif "Territoires zéro chômeur de longue durée" (TZCLD). Une réunion initiée par la députée de la 3<sup>e</sup> circonscription Fadila Khattabi (LREM). Ce dispositif fait suite à la loi d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée, portée par l'ancien député côte-d'orien Laurent Grandguillaume et votée à l'unanimité le 29 février 2016.

## Une action sur des zones très ciblées

« Catherine Urvoy, coordonnatrice de TZCDL a présenté les modalités de l'entreprise à but d'emploi qui permet aux personnes privées d'emploi de retrouver un travail », a expliqué la députée. « Ce dispositif est complémentaire des structures d'insertion par l'activité économique.



**Les métiers qui sont créés dans le cadre de ce dispositif n'entrent pas en concurrence avec les métiers déjà existants sur le territoire, comme le bâtiment.** Photo illustration LBP/Philippe BRUCHOT

Une expérimentation est en cours sur 10 territoires et devrait être étendue sur 50 nouveaux. La réussite du dispositif nécessite l'implication des élus locaux. Le gouvernement a consacré 22 millions d'euros au dispositif « Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée » dans le budget 2019. « Il est destiné à résorber le chômage de longue durée sur des zones très

ciblées, à travers des initiatives locales qui impliquent l'ensemble des acteurs d'un territoire (collectivités, services de l'État, associations...). Du côté de la communauté de communes de la Plaine dijonnaise, la réflexion est donc lancée. « C'est intéressant, mais aussi assez complexe à mettre en place », réagit le président de la com'com Hubert Sauvain. « Il

faut mettre en relation les différents acteurs, créer comme une entreprise qui s'autofinance. L'avantage, c'est que ce sont des métiers qui n'entrent pas en concurrence avec d'autres. Ce qui me gêne aujourd'hui, c'est qu'on a des corps de métiers qui ne parviennent pas à recruter. » Hubert Sauvain ajoute : « Si on se lance dans le projet, la communauté de

## Une extension du dispositif ?

« On attend une deuxième loi pour étendre le dispositif », rapporte l'ancien député de la première circonscription. « Nous sommes de plus en plus sollicités : 160 territoires nous ont déjà contacté à travers la France (Metz, Lyon, Marseille, Bordeaux, Grenoble, Lille, Rennes...), dont certains en Bourgogne Franche-Comté, comme dans la Nièvre, en Saône-et-Loire.

En Côte-d'Or, outre à Genlis, une réflexion est lancée au niveau du quartier de la Fontaine-d'Ouche à Dijon. Rappelons que la Fontaine-d'Ouche est son ancien bastion du temps où il était élu au conseil départemental et à la députation.

communes mettra en place cette plateforme. Nous allons en parler en commission pour décider ou non si on adhère ».

**Cyrill BIGNAULT**